



SEIGNANX ET ADOUR

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU CPIE SEIGNANX ADOUR
Mardi 17 mai 2022

ASSEMBLEE ORDINAIRE

Approbation du Compte-rendu de l'assemblée générale 2021

Vote : *unanimité*

CONTRE :

ABSENTION :

1. Présentation du Rapport Moral (Serge Pétriacq, Président)

Monsieur le Député,

Madame la présidente de la communauté de communes,

Messieurs les maires et leurs représentants,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Au nom du Conseil d'Administration du CPIE Seignanx et Adour, je vous remercie de votre présence à Arremont à l'occasion de l'Assemblée Générale Mixte.

Nous voici à nouveau réunis pour vous présenter une image claire, motivante et dynamique de la vie du CPIE allant ainsi au-delà de la nécessité de remplir les obligations légales et statutaires de toute association.

En effet, l'ensemble des permanents auront l'occasion d'intervenir au niveau du rapport d'activités.

L'an dernier, lors de notre assemblée générale, l'association Nature et loisirs comptait 44 adhérents.

L'adhésion donne droit à la gratuité des animations. Nous sommes à la disposition des personnes qui souhaitent adhérer pour délivrer les cartes d'adhérents 2022.

Dans le domaine de nos activités proprement dites, au cours d'une seconde année à nouveau atypique à bien des égards, nous avons su nous adapter et accueillir 7 729 personnes (dont 6333 scolaires) sur les actions de sensibilisation, formation et éducation grand public.

Ce chiffre de personnes sensibilisées en 2021 est, chaque année, un marqueur important du bilan du CPIE. Il est à rapprocher des 3531 personnes concernées en 2020 mais surtout des 8.909 personnes en 2019.

En 2021, nous avons également :

- poursuivi l'accompagnement des territoires dans des démarches de développement durable, dans le Seignanx et Hors Seignanx et ce, au niveau notamment :

- Du PLUI de la Communauté de Communes du Seignanx au travers d'un plan d'action pour améliorer et préserver les trames vertes et bleues et de l'animation du comité technique organisé sur la thématique des Barthes de l'Adour
- de la veille environnementale sur les parcs d'activités du Seignanx,
- d'un partenariat avec la commune de St Martin de Seignanx pour de l'accompagnement technique
- animé le plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale Géologique des Carrières de Tercis
- Assurer la gestion des espaces naturels protégés que sont les tourbières de Saint Laurent de Gosse, à savoir celle de Passeben pour le compte de la Communauté de Communes et celle de Montrol dans le cadre des compensations imposées aux ASF,
- participé activement à l'animation des sites Natura 2000
- assuré les suivis naturalistes confiés par la Fédération de Chasse des Landes,
- poursuivi la dynamique d'agriculture durable sur le territoire du Seignanx
- accompagné les mesures compensatoires mises en place sur la commune de Biaudos, conséquences de l'élargissement de l'A63 par les ASF
- travaillé sur le suivi écologique des carrières Eurovia de Cauna

Concernant le domaine financier, le résultat de la gestion 2021 est déficitaire à hauteur de 46 200 euros et sera détaillé ultérieurement dans le rapport financier.

Ce déficit n'était pas anticipé au niveau du budget prévisionnel. Malgré ce déficit, globalement, année après année, on peut considérer que l'équilibre budgétaire est atteint, ce qui est le but de toute association.

En effet, si on met en perspective les derniers résultats comptables, on doit rappeler que les exercices 2018 et 2019 ont été positifs.

Nos fonds propres s'établissent à un niveau correct. Cela paraît obligatoire car l'association grandit. Le CPIE est en bonne santé financière, Monsieur le Commissaire aux Comptes pourra en attester.

La trésorerie au 31/12/2021 est de 113 000 euros. Elle représente un peu plus de deux mois de fonctionnement.

Après quatre exercices excédentaires, les résultats financiers cumulés et le niveau de fonds propres ont permis au CPIE d'amortir le décalage dans le temps des recettes de subventions.

Aujourd'hui, on peut résumer en affirmant que le CPIE :

- S'appuie sur une équipe technique compétente et très investie,
- Dispose d'une bonne image auprès des acteurs territoriaux,
- Possède un réseau de partenaires qui s'élargit d'année en année comme cela est détaillé à la page 25 de la plaquette « rapport d'activité ».

L'évolution du CPIE et ses perspectives d'avenir passent :

- par la fidélisation des nouveaux partenariats s'inscrivant au-delà du cadre institutionnel actuel comme c'est le cas notamment avec les gestionnaires des golfs Landais d'Hossegor, Seignosse et Soustons, tous trois engagés auprès du CPIE dans une démarche « programme golf pour la Biodiversité
- par le renforcement de notre capital humain en amplifiant une politique « richesses humaines » en direction d'une équipe technique qui tient la route ce qui constitue un confort pour les administrateurs que nous sommes.

Ainsi, l'engagement et le professionnalisme au service d'une organisation porteuse de valeurs doivent comporter une réciprocité :

- à partir de 2018 nous avons pérennisé le versement d'une prime de fin d'année en fixant son montant au niveau d'un 13e en mois de salaire.
- en 2020, année particulière si l'en, nous avons maintenu l'intégralité des rémunérations nettes pour les salariés placés en chômage partiel.
- en 2021, afin de récompenser les salariés qui ont exercés dans des conditions compliquées, nous avons décidé de verser une prime de 1 000 € par salariés au titre de la prime exceptionnelle de pouvoir d'Achat.

En effet, malgré les confinements et autres couvre-feu, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois et le Bureau 10 fois.

Le CPIE Seignanx et Adour a su gagner au fil des ans une reconnaissance pour devenir aujourd'hui une structure appréciée en matière d'expertise écologique, d'accompagnement des territoires et d'éducation à l'environnement.

Vote du rapport moral : *unanimité*

CONTRE :

ABSENTION :

2. Présentation du rapport d'activité 2021

Sensibilisation, formation et éducation à l'environnement et au développement durable

Le Bilan quantitatif des animations s'élève à 7 814 personnes

- **Programmes pédagogiques développés :**
 - o Education et sensibilisation à la biodiversité et à l'écocitoyenneté
⇒ *Etablissements scolaires : Maternelles, primaires et collèges*
 - o Découverte de la faune et de la flore locales, des milieux et des paysages landais
⇒ *Crèches, centres de Loisirs, Point Info Jeunesse*
 - o Actions de formation en direction des étudiants et des professionnels
 - o Découverte de la Réserve Naturelle Régionale Géologique de Tercis
 - o Sensibilisation du grand public aux enjeux liés à la biodiversité, à l'eau et au changement climatique
 - Programme d'animations 2021
 - Animations pour le public estival
 - Animations diverses : Assises du Seignanx, Faites de l'écohabitat, semaine de la solidarité St Martin Sx, public en difficulté (maison relais Pasaia)...
- **Ouverture du site du 15 juillet au 24 septembre**
 - o Visites guidées « Les visites insolites du jardin buissonnier » proposées chaque semaine les mardis
 - o Ateliers écolo pratiques « Zéro déchet » proposés chaque semaine les mercredis
 - o Expositions : « La Nature Urbaine » et « Le climat change »

Accompagnement des territoires dans des démarches de développement durable

ACCOMPAGNER les COLLECTIVITES pour aménager durablement leur territoire

- Valorisation écologique d'une forêt urbaine

La commune de St Martin de Seignanx a souhaité entreprendre une valorisation écologique du bois d'ALMA et sécuriser l'accès au public. En effet, ce bois mis en lumière lors du confinement de 2020 est aujourd'hui très fréquenté.

Dans le cadre de cette démarche, le CPIE a réalisé un **diagnostic écologique de terrain pour identifier les enjeux écologiques, faire des préconisations pour préserver les secteurs sensibles à la fréquentation** et proposer des parcours pour permettre l'accès au public. Une signalétique est prévue en 2022.

Bien que situé en cœur de ville, ce bois présente les caractéristiques d'une vieille forêt (arbres centenaires, gros bois mort au sol) avec également la présence d'espèces végétales protégées ou patrimoniales (orchidées sauvages, grémil prostré, Osmonde). Plusieurs Hêtres sont présents alors qu'ils sont rares sur le Seignanx.

- Appui technique sur le PLU intercommunal du Seignanx

Trame Verte et bleue

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le CPIE a rédigé un plan d'actions pour améliorer et préserver les Trames Verte et Bleue sur le territoire du Seignanx. Ce document est composé de 35 actions selon la logique « Préserver-Restaure-Créer » rassemblées en 9 enjeux, en cohérence avec l'analyse établie par l'étude et les grandes menaces identifiées.

Ce travail permettra de mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité dans la construction du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU I).

Comités techniques

Dans le cadre de l'élaboration du PLU I, des ateliers à destination des élus ont été proposés par la Communauté de Communes afin de faciliter une meilleure compréhension et appropriation du territoire et de ces enjeux.

Le CPIE a organisé un comité sur la thématique des Barthes de l'Adour afin de présenter les problématiques environnementales et agricoles (risques, changement climatique, Natura2000, transition énergétique...) à travers une visite terrain et un travail de réflexion dans l'objectif de les retranscrire dans le projet stratégique et le règlement du PLU I.

ENGAGER LE TERRITOIRE DU SEIGNANX dans la transition agricole

L'accompagnement des porteurs de projet : En 2021, le CPIE a conseillé et accompagné 27 porteurs de projet souhaitant s'installer sur le territoire. Une forte demande soutenue par la volonté politique d'encourager le développement d'une agriculture nourricière locale et diversifiée.

Un nouveau maraicher/éleveur à Saint-Martin-de-Seignanx !

Installé en 2021 sur des terres jusqu'à présent cultivées en maïs, Vincent développe son projet de maraichage et d'élevage de poules pondeuses, en Agriculture Biologique !

Le CPIE l'a accompagné dans toutes les démarches liées à son installation et notamment la recherche de foncier. Ses terres lui ont été mises à disposition par la Communauté de Communes du Seignanx.

Evolution des pratiques agricoles : l'appui des exploitations en place

Afin d'affiner la connaissance et l'expertise du monde agricole local, le CPIE Seignanx Adour, en partenariat avec AGROBIO 40, représentant départemental de Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique, a réalisé une enquête sociologique auprès des agriculteurs du Seignanx : la méthode OPAAL© (Outil Pour l'Adaptation à l'Agriculture Locale).

Ce diagnostic a permis de caractériser les profils d'agriculteurs présents sur le territoire afin d'adapter les orientations et les actions au plus près des réalités du contexte agricole, environnemental et territorial du Seignanx.

La mise en œuvre de cet outil se décline en 4 phases principales :

- La réalisation d'une enquête pour définir les profils d'agriculteurs,
- La restitution des résultats de l'enquête et ateliers d'échange auprès des agriculteurs, auprès des partenaires techniques et économiques puis auprès des élu.e.s du territoire,
- La réalisation d'une étude du potentiel de développement de l'agriculture biologique selon les enjeux environnementaux du territoire,
- La rédaction d'un rapport de synthèse comprenant des pistes d'améliorations et des propositions d'actions en fonction des objectifs du territoire

Favoriser l'accessibilité aux produits locaux

Le tour des fermes du Seignanx à vélo : Le CPIE a organisé en Juin 2021 un événement en faveur de la découverte des paysans et produits locaux, à destination du grand public, à travers un parcours à vélo.

Développer les circuits alimentaires de proximité : Le CPIE collabore avec des acteurs de la restauration collective du Seignanx, notamment dans le cadre de la démarche alimentaire animée par le CBE du Seignanx. A ce titre, plusieurs animations ont été réalisées à destination des scolaires pour les sensibiliser sur la notion de circuits courts alimentaires et les enjeux d'une agriculture et d'une alimentation saines et locales. Le CPIE a participé à l'organisation d'un repas bio et local, en partenariat avec la cuisine centrale de Tarnos et la ville de Tarnos.

Gestion de sites

Tourbière de Passeben

Cette année a permis de finaliser une action importante du plan de gestion du site : la réalisation d'ouvrages (seuils en bois) sur les deux principaux fossés qui drainent la tourbière depuis la moitié du XXe siècle, dirigeant l'eau vers les canaux périphériques puis vers l'Adour. L'objectif est de réduire ce drainage afin de limiter au maximum l'abaissement du niveau de nappe en période sèche.

En effet, une tourbière, pour se maintenir, a besoin d'avoir un sol suffisamment saturé en eau toute l'année. Cet ennoiment constant permet de limiter la dégradation de la matière végétale, qui va s'accumuler et former de la tourbe.

Les deux ouvrages, des rideaux de madriers de 10 m de longueur et 2 m de hauteur, ont été créés et posés par un prestataire spécialisé dans les travaux en zones humides (SLAT). Le suivi de l'efficacité de cette action sera réalisé en partenariat avec les hydrogéologues qui nous accompagnent dans la compréhension du fonctionnement du site depuis le début du plan de gestion (Becheler conseils).

Tourbière de Montrol,

Sur la tourbière de Montrol, les mesures compensatoires pour la Loutre et le Vison d'Europe des Autoroutes du Sud de la France sont gérées par le CPIE depuis 2016. En 2021 un premier bilan des 5 ans d'action a été dressé. Si la Loutre a été vue à plusieurs reprises sur le site depuis sa mise en gestion, les actions en faveur du très menacé Vison d'Europe doivent être poursuivies.

Un dispositif de suivi à l'aide de radeaux flottants permettra de lutter plus efficacement contre le Vison d'Amérique, espèce exotique envahissante impactante pour le Vison d'Europe. De plus, des campagnes de recherche du Vison d'Europe seront menées dès le printemps 2022. Une méthode innovante sera utilisée : des dispositifs de prélèvement « pièges à poils » seront installés. L'analyse ADN des prélèvements permettra, le cas échéant, de confirmer la présence de l'animal en danger critique d'extinction.

Réserve naturelle Régionale Géologique des Carrières de Tercis (co-gestion CPIE/CEN/RNG Saucats) :

Une classe du Lycée Louis Barthou de Pau a appliqué sur le terrain ses connaissances sur la sédimentation et la formation des roches. Le CPIE contribue ainsi chaque année à l'excursion scientifique de fin d'année préparatoire

Les animations à destination du grand public « Il y a 70 millions d'années - Découvrir une réserve naturelle » permettent à chacun de parcourir le site sur un circuit de 2 kilomètres. A chaque fois, les visiteurs s'étonnent devant les affleurements rocheux. Il est vrai que les Landes sont plus connues pour leurs dunes et leurs pinèdes...

Expertise naturaliste

Sites Natura2000 : « Barthes de l'Adour »

L'équipe d'animation accompagne les agents de l'Office National des Forêts pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les plans d'aménagements des forêts communales. Sorties sur le terrain, échanges sur les impératifs économiques liés à la sylviculture et sur les enjeux habitats et espèces... permettent de cibler des parcelles à mettre en ilots de sénescence ou sur lesquelles un aménagement des modalités d'exploitation serait nécessaire. Cet appui technique est réalisé au fil de la mise à jour ou de la rédaction des plans d'aménagements.

Plan de gestion des Barthes communales

En 2021, le CPIE a finalisé la rédaction du plan de gestion décennal 2021-2031 des Barthes Communales. Il s'agit d'un document permettant aux six communes concernées de pouvoir bénéficier d'aides du Département et de l'Agence de l'Eau pour leurs travaux de gestion de la Barthe.

Le CPIE a commencé dès cette année à mettre en œuvre ce plan de gestion, au travers des missions suivantes :

- Coordination et animation territoriale autour du plan de gestion 2021-2031 des Barthes Communales
- Appui aux communes pour la restauration de la qualité pastorale des prairies envahies par les jussies exotiques
- Suivi et appui administratif aux communes
- Amélioration des connaissances sur les méthodes de lutte contre les jussies exotiques (*Ludwigia grandiflora* et *L. peploides*), notamment en contexte terrestre
- Suivi des indicateurs de gestion
- Communication et partage d'expériences

Accompagnement des mesures compensatoires :

Le projet d'élargissement de l'A63 mené par la société Autoroute Sud de la France entraîne la destruction de 88 649 ha de zones humides. **C'est dans ce cadre qu'une mesure compensatoire comprenant la sécurisation, la restauration et la gestion conservatoire a été mise en place sur un site de 14ha de la commune de Biaudos (40).** C'est une zone humide dégradée qui n'était ni protégée ni préservée. Les activités passées et actuelles du site ainsi que la non gestion d'espèces exotiques apparaissent comme des facteurs de détérioration de la fonctionnalité de la zone humide sur le long terme.

En 2021, le CPIE a été missionné par les ASF pour la rédaction d'un diagnostic écologique et d'un plan de gestion.

En 2017, l'implantation d'une unité de méthanisation à Bénesse-Maremne (40) a impacté une population de Fadet des Laïches (*Coenonympha oedippus*). Ce papillon de jour protégé au niveau national et international, est aussi inscrit sur plusieurs listes rouges. Afin de compenser les pertes causées par la création de l'unité, des mesures compensatoires ont été mises en place sur un site de 4.3ha. Des habitats favorables à l'espèce sont présents sur une partie du site, mais demandent à être restaurer, ce qui en fait un enjeu majeur.

Le CPIE a été missionné par la société Biogasconha pour la mise en œuvre du plan de gestion conduisant à mener plusieurs actions : Suivi des lépidoptères (papillons) avec un focus sur la recherche du Fadet des Laïches ; Fauche tardive des prairies et création d'un exclos servant de refuge pour la faune ; Mise en place de piézomètres avec exclos sur les prairies afin d'améliorer les connaissances sur les variations de nappes...

3. Présentation du bilan financier 2021

LES PRODUITS :

Le montant total des produits pour l'année s'élève à 559 735 € se répartissant comme suit :

Conventions de partenariat :

Le montant total 2021 est en légère hausse : la participation de l'Agence de l'Eau sur l'animation et l'éducation à l'environnement a augmenté (+ 7000 €)

Conventions techniques :

Les partenariats récurrents :

(Natura2000, gestion de sites, Barthes communales, St Pierre du Mont)

Le montant 2021 est en légère hausse : 197 487 € contre 184 263 € s'expliquant notamment par :

- La participation des communes des Barthes à l'élaboration du plan de gestion

Les partenariats ponctuels :

(collectivités locales et associations)

Le montant s'élève cette année à 50 961 €

Ils correspondent notamment :

- A la finalisation d'actions menées sur le Seignanx : Plan d'actions Trame Verte et Bleue, Plan de gestion du site d'Yrieux
- Au financement de la dynamique d'agriculture durable par l'Agence de l'Eau Adour Garonne

A noter, la mise en œuvre de la dynamique de CPIE du Bassin Adour Garonne à laquelle l'Union Régionale des CPIE de Nouvelle-Aquitaine participe avec l'UR Occitanie.

Activités scolaires, périscolaires et diverses

Les produits sont en hausse (+ 11 975 €) pour retrouver le niveau de l'année 2019 ; on peut ainsi constater l'impact du COVID sur ce secteur en 2020.

La formation ODONATES (en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels) s'est poursuivie.

Etudes

Le montant 2021 des prestations Etudes s'élèvent à 35 757 et sont équivalents à l'année 2020

- *Etudes situées dans le Seignanx* : réalisation d'un diagnostic écologique et plan de gestion sur le site des Tuileries à Biaudos (ASF) dans le cadre des mesures compensatoires
- *Etudes Hors Seignanx* : réalisation d'un diagnostic écologique d'une mare préalable à la mise en œuvre de travaux (commune Soorts en Chalosse) ; le suivi biodiversité pour les carrières de Lafitte (Cauna) et le programme Sentinelles du Climat (Conservatoire des Espaces Naturels).

LES CHARGES :

Le montant total des Charges pour l'année s'élève à 605 935 € se répartissant comme suit :

1) Salaires, Charges et Taxe :

On constate une augmentation de 9 % par rapport à 2020 s'expliquant par :

- Une hausse du montant de la Rémunération du personnel : **344 029 €** contre **310 355 €** en 2020 due à
- La pérennisation du poste d'Animatrice à l'environnement (contre un CDD de 8 mois en 2020)
- L'attribution de la prime « pouvoir d'achat » en décembre 2021
- L'augmentation de la taxe sur les salaires

Par ailleurs, en 2020, le CPIE avait eu recours au chômage partiel (montant de 13 655 €)

La proportion correspondant aux salaires, charges et Taxe (81%) reste la même qu'en 2020.

2) Autres dépenses :

Les frais liés aux services extérieurs (voyages et déplacements, mission, électricité, entretien espaces verts...) sont en augmentation et sont revenus au niveau de l'année 2019. Certaines dépenses ayant été réduites en raison de l'arrêt d'activité due au contexte sanitaire.

Les frais d'animation sont équivalents

Ils correspondent au partenariat financier avec l'association CKOICA qui gère l'éco lieu Jeannot à Rion des Landes à hauteur de 10 000 € et aux frais des intervenants sur le programme d'animation. Cette année, nous n'avons pas pu organiser la journée « portes ouvertes » qui aurait augmenté les dépenses de cette section.

Les frais d'études sont en hausse : 7 230€ contre 3 100 €

Correspondent à la prestation « Photos aériennes pour la jussie » pour l'accompagnement des communes des Barthes de l'Adour (tous les 2 ans)

Investissements 2021 : Petits matériels études : jumelles, piège photo

Le résultat est une perte de 46 200 €

Cette perte est à mettre en relation avec :

- Une progression de la masse salariale due à la pérennisation du poste d'éducatrice à l'environnement, l'augmentation de la taxe sur les salaires et le versement de primes (Pouvoir d'achat et IFC)
- Des produits qui n'augmentent en proportion avec notamment des études prévues en 2021 et finalement non réalisées : Diagnostic écologique complémentaire d'Yrieux (décalée en 2022 suite au départ de Rachel Celo) ; Evaluation environnementale du PCAET de la CC Orthe Arrigans (décalée en 2022)

Nos fonds propres diminuent en conséquence mais restent toutefois à un niveau correct.

Rapport du commissaire aux comptes :

Mr SERS certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

VOTE du bilan financier 2021 : *unanime*

CONTRE :

ABSENTION :

Remarque :

4. Orientations et budget prévisionnel 2022

A. Mobilisation citoyenne

- Dynamique UR CPIE Réseau Adour Garonne

B. Etudier, protéger et valoriser la biodiversité

- Mesures compensatoires
- Golfs et Carrières
- Diagnostics écologiques

C. Accompagner les territoires dans la transition écologique et agricole

- CC Seignanx, Orthe Arrigans
- Communes : St Martin Sx, Orx, Hossegor, Préchacq, St Pierre du Mont

D. Valoriser le CPIE et conforter les partenariats

CHARGES PREVISIONNELLES 2022	
Salaires, charges et taxes	498 610 €
Consommation	19 500 €
Assurance, honoraires sociaux et bilans	15 150 €
Autres charges externes	40 800 €
Frais animation&études	11 500 €
TOTAL	585 560 €
PRODUITS PREVISIONNELS 2022	
Conventions de partenariat	235 785 €
Convention techniques	248 800 €
Produits Animation	40 200 €
Produits Etudes	59 354 €
Autres produits	1 500 €
TOTAL	585 639 €

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

Modification des statuts

Dans le cadre d'une démarche de progrès, le CPIE souhaite faire des demandes d'agrément (Agrément d'association de jeunesse et d'éducation population, protection de l'environnement) ; l'association doit donc faire évoluer ses statuts afin de correspondre aux exigences administratives concernant ces agréments.

Le tronc commun d'agrément est notamment subordonné à l'existence et au respect des dispositions statutaires garantissant :

- De répondre à un objet d'intérêt général
- De présenter un mode de fonctionnement démocratique
- De respecter des règles de transparence financière

VOTE 22/07/2009 : <i>unanime</i>	
CONTRE :	ABSENTION :

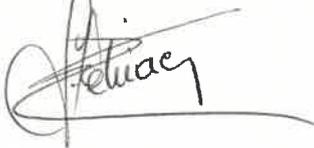
Remarque :

/

Le président, Serge PETRIACQ clôture l'Assemblée Générale et remercie les personnes présentes.

Signatures

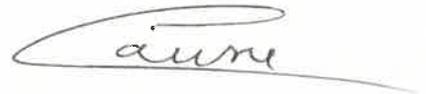
Président
Serge Pétriacq



Vice-président
Jacques Récarte



Vice-président
Lionel Causse



Trésorière
Patricia Castagnos



Secrétaire
Rémy Gourrat



